

ANNULATION À LYON D'UNE RENCONTRE « TRENTE ANS APRÈS LA SIGNATURE DES ACCORDS D'OSLO » EN PRÉSENCE DE SALAH HAMOURI

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 31 JANVIER 2023

Ligue
des droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1898



La ville de Lyon, par la voix de son maire, vient d'annuler la conférence, prévue le 1^{er} février 2023, sur le thème « Trente ans après la signature des Accords d'Oslo, regards sur la Palestine », à laquelle devait participer l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, défenseur des droits de l'Homme, récemment expulsé contre son gré de sa ville natale de Jérusalem après des mois de détention administrative et des années de persécutions.

Alors que cette situation a été dénoncée par le président de la République française et sa ministre des Affaires étrangères, le maire de Lyon a fini par céder aux pressions, diffamations et menaces des propagandistes de la politique israélienne d'oppression du peuple palestinien, malgré une décision du tribunal administratif ayant rejeté en référé leur demande d'annulation de la conférence.

Devant ce déni flagrant des libertés de réunion et d'expression, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) rappelle que les droits de l'être humain sont universels et ne se divisent pas, et que ce n'est pas combattre l'antisémitisme mais au contraire le renforcer que d'interdire toute opinion critique sur les violations massives des droits des Palestiniens.

Elle demande au maire de Lyon de revenir sur une décision dangereuse pour les libertés et de permettre la remise à l'agenda de sa ville d'une rencontre importante pour l'information du public sur la question palestinienne.